



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV<sup>®</sup>](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

## **BAC PROFESSIONNEL 2025**

### **Correction épreuve d'économie-gestion**

#### **PARTIE 1 :**

**1.**

- Forte croissance du marché.
- Hausse de la demande des clients pour les vélos-cargos.
- Tendance favorable au transport écologique et à la mobilité douce.

**2.**

- Répondre à une demande croissante.
- S'adapter aux évolutions du marché et des attentes des consommateurs.
- Assurer la pérennité de l'entreprise avec un produit porteur.

**3.**

- Coûts de production (matières premières, énergie).
- Coûts de développement du nouveau produit.
- Coûts de formation éventuelle du personnel.
- Coûts de communication et de commercialisation.

**4.**

La demande doit être suffisamment élevée pour couvrir les coûts de production et permettre une marge.

L'entreprise doit réussir à se positionner sur le marché et vendre un volume suffisant.

**5.**

Exemple : l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), pour suivre l'évolution des prix à la consommation dans le secteur des transports.  
Source fiable et actualisée, utile pour surveiller l'évolution du marché.

**6.**

L'augmentation des prix des matières premières entraîne une hausse des coûts de production, ce qui peut réduire la valeur ajoutée si les prix de vente n'augmentent pas en proportion.

**7.**

Une partie de la valeur ajoutée peut être utilisée pour :

- Payer les salaires.
- Réinvestir dans l'entreprise.
- Financer des actions sociales (comme l'aide à l'achat de vélos).
- Constituer des réserves pour la SCOP.

**8.**

Une prime versée par l'entreprise pour l'achat d'un vélo électrique augmente le revenu disponible des salariés, car elle réduit le montant à leur charge pour cet achat. Ils peuvent donc acquérir un vélo plus facilement sans toucher à leur épargne ou à leur budget mensuel.

**9.**

- Améliorer leur mobilité (acheter un vélo ou une trottinette électrique).
- Financer des besoins du quotidien (alimentation, énergie, santé).
- Épargner pour l'avenir (logement, retraite, projets familiaux).
- Accéder à des loisirs ou des activités culturelles.

**10.**

- Le microcrédit ou un prêt à taux zéro proposé par l'entreprise.
- La prime versée directement par l'entreprise (aide financière ou subvention).
- Le leasing vélo.

**11.**

Exemple avec une prime directe :

- Avantage : aide immédiate et concrète, sans endettement pour le salarié.
- Inconvénient : coût pour l'entreprise.

## PARTIE 2 :

### Sujet A

Les avantages liés à la RSE :

- Amélioration de l'image de l'entreprise
  - Motivation et fidélisation des salariés
  - Réduction des coûts
  - Accès facilités à certains financements
- 

La mise en place d'une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE) peut effectivement favoriser le bien-être et l'implication des salariés dans l'entreprise. La RSE consiste pour une entreprise à intégrer des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans ses activités, au-delà des obligations légales. Cela peut se traduire par de meilleures conditions de travail, une gestion plus humaine, ou encore un engagement écologique.

#### I- L'amélioration des conditions de travail

En intégrant la RSE, l'entreprise cherche à améliorer la qualité de vie au travail. Cela peut passer par l'aménagement des horaires, la prévention des risques professionnels, ou la mise en place de dispositifs de soutien (aides sociales, transport, santé). Cela favorise le bien-être des salariés, car ils se sentent écoutés, respectés et travaillent dans de meilleures conditions. Un salarié qui se sent bien est plus motivé, donc plus impliqué dans les projets de l'entreprise.

#### II- La reconnaissance et la valorisation du salarié

La RSE encourage aussi une reconnaissance plus large du rôle des salariés. Par exemple, l'entreprise peut favoriser la participation aux décisions (management participatif), la formation continue, ou l'équité salariale.

Cela renforce l'implication, car les salariés se sentent valorisés, considérés comme des acteurs clés. Ils développent un sentiment d'appartenance plus fort.

Selon moi, la RSE peut réellement favoriser le bien-être et l'implication des salariés. En plaçant l'humain au cœur de son fonctionnement, l'entreprise développe un climat de confiance et de respect, ce qui améliore la performance globale tout en fidélisant ses employés. La RSE n'est pas seulement un outil d'image, mais une stratégie durable pour mobiliser les talents et renforcer la cohésion interne.

## Sujet B

Actions ou comportements :

- Le respect du droit à la déconnexion
  - L'utilisation des outils numériques
  - La sensibilisation des salariés face aux risques liés à l'usage des réseaux sociaux
  - La planification des visioconférences pendant les heures de travail
- 

Le développement du numérique et du télétravail a brouillé les frontières entre vie professionnelle et vie personnelle. Ce décloisonnement soulève des enjeux majeurs, notamment en matière de bien-être, de productivité, de respect de la vie privée et d'organisation du travail. Les chartes d'usage numérique proposent souvent des comportements pour réguler ces effets. Deux d'entre eux méritent une attention particulière.

### I- Le respect du droit à la déconnexion

Le droit à la déconnexion vise à limiter l'usage des outils numériques professionnels (e-mails, messageries, appels) en dehors des horaires de travail. Il protège les salariés de la surcharge mentale et de l'hyperconnexion, qui peuvent entraîner stress, fatigue, voire burn-out. En favorisant ce comportement, l'entreprise montre qu'elle respecte les temps de repos et les limites de ses collaborateurs, ce qui renforce leur bien-être et leur engagement.

### II- L'utilisation responsable des outils numériques professionnels

Une charte peut rappeler que les outils numériques fournis par l'entreprise (ordinateur, messagerie, plateformes collaboratives) doivent être utilisés uniquement à des fins professionnelles.

Cela garantit la sécurité des données sensibles, évite les intrusions dans la vie privée, et assure un usage conforme aux réglementations (ex. RGPD).

Ce comportement permet aussi de maintenir une frontière claire entre les deux sphères, ce qui sécurise autant l'employeur que le salarié.

Le décloisonnement numérique représente un défi pour les entreprises, mais aussi une opportunité de repenser l'organisation du travail. Les comportements promus dans les chartes numériques, comme le droit à la déconnexion et l'usage responsable des outils numériques, permettent de trouver un équilibre entre flexibilité et protection. En les mettant en œuvre, l'entreprise contribue à un environnement de travail plus sain, plus éthique, et plus performant.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.